

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE REUNION **DU CONSEIL MUNICIPAL**

(affiché en exécution de l'article L2121-25 du Code des Collectivités Territoriales)

SEANCE DU 12 mars 2010

Le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni le 12 mars 2010 à 20 heures à la mairie sous la présidence de M. Jean-Claude DUGENEST, maire.

Présents : DUGENEST Jean-Claude, GALLAND Raymond, ABIAN Vincent, FORTINEAU Vincent, FLEUR Cyril, ELIES Christian, BONESME Christiane, LABERGERE Marcel, GUILBAUD Monique, MAZAL Chantal, Patricia CARON, FRAGNIER Jacques, PINET Franck

Absent excusé : GRAND Gérard

Madame MAZAL est désignée comme secrétaire de séance.

Avant l'ouverture de la séance le maire accueille Monsieur et Madame MAILLARD, les repreneurs du café restaurant « les Artistes ». Monsieur et Madame MAILLARD remercient le conseil municipal pour son accueil. Ceux-ci donnent quelques informations : sur l'organisation prévue de leur activité : ouverture prévue le 3 avril, tous les jours à partir de 8 h 30, sauf les dimanche soir et lundi soir.

A l'ordre du jour figuraient les questions suivantes :

Réunion du 5 février 2010 :

Précision concernant le compte-rendu : les sommes admises en non-valeur pour la SARL Les Artistes représentent 3 mois et demi de location

Vote du compte administratif :

En fonctionnement :

Les recettes se sont élevées à 638 502.77 € et les dépenses à 555 740.68 € dégageant un excédent de 82 762.09 € qui s'ajoutent à l'excédent antérieur de 100 352.17 €, soit un excédent de clôture de 183 114.26 €.

Le montant élevé de cet excédent s'explique par le fait que la participation de la commune à l'office HLM n'a pas été versée (travaux non terminés), que la route de La Roche n'a pas été réparée (pas de réponse aux trois consultations lancées par le SIERS) et les travaux de point à temps non réalisés. Cet ensemble représente environ 100000 euros.

En investissement :

Les recettes se sont élevées à 242 248.59 € et les dépenses à 158 774.08 € faisant apparaître un excédent de 83 474.51 € sur l'exercice. Le montant élevé des recettes d'investissement s'explique par le versement en décembre 2009, soit 18 mois après la fin des travaux, des subventions pour l'aménagement de la boulangerie

Au 31/12/09, les restes à réaliser étaient de 9 083.12 € en recettes (subventions à percevoir pour le logement de la boulangerie) et de 137 601.94 € en dépenses (dépenses engagées au 31/12 dont la salle polyvalente).

Le compte administratif mis aux voix par le 1^{er} adjoint est approuvé à l'unanimité.

Approbation du compte de gestion :

Le compte de gestion 2009 dressé par le receveur municipal dont les écritures sont conformes au compte administratif est approuvé à l'unanimité.

Préparation du budget 2010 :

Le conseil municipal étudie les demandes qui lui ont été soumises et fixe leur montant notamment pour les associations locales qui ont transmis leur fiche de renseignements (maintien des subventions 2009).

Sont évoqués : les investissements à réaliser : réparations aux bâtiments communaux (la commission se réunira après réception des devis), grosses réparations à la voirie, participations diverses (Creusalis pour les logements HLM : environ 30000 euros, SDIS pour le centre de secours de Dun : entre 30 et 35000 euros) La commission des finances se réunira dans la dernière semaine de mars.

Questions diverses :

- Avancement du projet Vallée de la Creuse : une réunion a eu lieu en mairie avec Laurence Fidry, chef de projet : elle a recueilli les attentes des acteurs de la commune qui lui ont fait part de leur inquiétude quant aux évolutions actuelles par rapport à ce qui était prévu dans le projet Arc Essor. Le comité d'animation et de suivi se réunira à Crozant le 20 mars.
- VTT La grande traversée du Limousin : Le dimanche 2 mai le passage de la course se fera entre 9 h 15 et 11 h 30.
- Ateliers équilibre : Organisé par la CPAM de la Creuse avec le concours de L'UNRPA, cet atelier se déroulera dans la salle des mariages à partir du 25 mars. Il comprendra 12 séances pour une participation de 15.00 € par personne et sera suivi par un atelier mémoire.
- Fixation des différentes réunions de commission : la commission voirie se réunira le lundi 15 mars à 17 h afin d'étudier les priorités, la commission tourisme se réunira le lundi 15 mars à 11 h afin de procéder aux vérifications du Petit Fresselinois, la commission bâtiments se réunira dès que tous les devis demandés seront arrivés.
- Achat d'un ordinateur pour la mairie : la société CERIG a fait une proposition pour le remplacement de l'ordinateur à la mairie. Le conseil municipal accepte ce devis.
- SIARCA : Vincent Fortineau donne un compte rendu sommaire de la réunion du syndicat : la participation du syndicat au projet Petite Creuse a été adoptée, des travaux d'aménagement auront lieu sur la Grande Creuse, la participation des communes sera d'au moins 1 euro par habitant.

La séance est levée à 22 h 35

Le Maire,
Jean-Claude DUGENEST